

Madame Annick Girardin, Ministre de la Mer

Cc :
Madame Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique,
Monsieur Clément Beaune, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes

Objet : La France doit conduire l'Europe avec ambition pour protéger et restaurer l'Océan

Bruxelles, 3 décembre 2021

Madame la Ministre,

En vue de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne au premier semestre 2022 et en raison du poids de la France en tant qu'État membre, nous serions heureux de **vous rencontrer pour un échange de vues** constructif avec notre groupe de représentants de la société civile travaillant pour la protection de l'océan. Nous représentons un grand nombre de citoyens européens préoccupés par le mauvais état du milieu marin et la multiplication des pressions qui mettent en péril notre qualité de vie¹. **Au vu des décisions politiques à venir, nous appelons la France à :**

- mettre en œuvre la Politique Commune de la Pêche (PCP) et tenir ses engagements existants au lieu d'appeler à une nouvelle réforme ;
- mettre fin à la surpêche en soutenant le suivi des avis scientifiques lors du Conseil AGRIFISH de 12-13 décembre fixant les TAC en Atlantique Nord-Est (y compris dans les accords avec le Royaume-Uni et les autres États côtiers), et en réduisant fortement l'effort de pêche en Méditerranée Occidentale en vertu du plan de gestion pluriannuel;
- mettre en avant la pêche durable et la protection des océans lors de la prochaine présidence de l'UE, et finaliser une révision ambitieuse du règlement de contrôle ;
- agir pour la biodiversité et le climat en éliminant la pêche destructrice, comme le chalutage de fond, et en mettant fin à la détaxe sur les carburants.

En tant qu'État membre influent, la priorité numéro une de la France doit être la mise en œuvre rapide et efficace de la PCP. Nous tenons à souligner que la PCP reste une mission qui demeure non accomplie². **Les États membres de l'UE, y compris la France, sont à la traîne pour la mettre**

¹ [Rapport de l'Agence européenne pour l'environnement 2021.](#)

² Voir nos courriers précédents : [10.09.2021](#) et [11.06.2021](#).

Pour plus d'aspects de la mise en œuvre de la PCP, veuillez consulter le document d'orientation des ONG (2021) [La Politique Commune de la Pêche—Mission pas encore accomplie.](#)

pleinement en œuvre et partagent une lourde responsabilité en perpétuant la surpêche et en ne respectant pas les avis scientifiques lors des décisions annuelles sur la fixation des possibilités de pêche. L'UE n'a toujours pas respecté ses obligations légales³ et ses engagements internationaux de développement durable de mettre fin à la surpêche dans ses eaux d'ici 2020. Il serait dès lors prématuré d'envisager une révision du cadre législatif de la PCP, et il faut au contraire renforcer dès maintenant sa mise en œuvre. Si des ajustements sont à apporter à la PCP, ils peuvent parfaitement être faits en utilisant au mieux tous les outils à disposition, tels que les mesures techniques, la législation environnementale (e.g., Directive Cadre Stratégie Milieu Marin) ou le futur Plan d'Action européen pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins. En plus du risque de déstabilisation pour tous les acteurs qu'entraînerait une réouverture de la PCP, il en va de la crédibilité et de la responsabilité de chaque pays de remplir ses obligations existantes.

La Cour des comptes européennes, qui a notamment audité la France, a également conclu à un cadre de protection du milieu marin trop superficiel notamment contre les impacts négatifs des activités de pêche, y compris concernant les prises accessoires⁴. **La France fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction en raison de l'absence de mesures visant à limiter les captures accidentelles de dauphins communs dans le golfe de Gascogne.** La France doit de toute urgence adhérer aux recommandations scientifiques et fermer temporairement les pêcheries responsables des prises accessoires.

Nous sommes aussi très préoccupés par la réticence de la France, ainsi que de l'Espagne et l'Italie, à mettre en œuvre pleinement le plan pluriannuel pour les pêcheries en Méditerranée occidentale, adopté en 2019⁵. Conformément aux objectifs de ce plan et aux avis scientifiques, des réductions d'effort de pêche sont toujours nécessaires pour atteindre une exploitation durable des stocks en Méditerranée – mer qui reste dans un état désastreux avec 75% des stocks halieutiques évalués surpêchés⁶. Nous devons compter sur le soutien de la France pour réduire davantage l'effort de pêche de la flotte chalutière, sans quoi l'objectif de reconstitution des stocks à l'horizon 2025 sera compromis. Retarder davantage l'action contre la surpêche en Méditerranée ne sert que des fins politiques à court terme, et aura des conséquences catastrophiques à moyen terme, pour le milieu marin, le secteur de la pêche et les communautés associées.

Au cours de la présidence française, vous guiderez également les discussions au sein du Conseil de l'UE sur plusieurs autres dossiers importants pour la mise en œuvre de la PCP, par exemple la **révision du système européen de contrôle des pêches** avec les défis de la traçabilité et de la lutte contre la pêche illégale, ainsi que de l'obligation de débarquement et de la surveillance électronique à distance (REM). Il est crucial que la France s'engage à défendre un texte ambitieux sur la révision

³ [L'Article 2.2 du Règlement \(UE\) n ° 1380/2013](#) du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche.

⁴ [Rapport spécial de la Cour des comptes européenne 26/2020](#) Milieu marin : l'UE offre une protection étendue, mais superficielle.

⁵ [Règlement \(UE\) 2019/1022](#) du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 établissant un plan pluriannuel pour les pêcheries exploitant des stocks démersaux en Méditerranée occidentale.

⁶ [La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire \(SoMFi 2020\)](#) par la FAO.

du règlement de contrôle des pêches afin de promouvoir une pêche durable et entièrement documentée⁷.

Le futur **Plan d'Action** européen pour conserver les ressources halieutiques et protéger les écosystèmes marins offrira également des opportunités politiques pour renforcer la mise en œuvre de la PCP, notamment au regard du besoin de mieux prendre en compte les effets du changement climatique, ainsi que les impacts néfastes de la pêche sur les espèces et habitats sensibles. À ce propos, rappelons que la plupart des **aires marines protégées** européennes n'offrent que très peu de protection contre les impacts de la pêche, y compris ses formes les plus destructrices comme le chalut de fond. Il est urgent de protéger ces zones et également de développer au niveau européen la protection forte en mer, à l'instar de l'objectif ambitieux que s'est donnée la France dans sa Stratégie Nationale Aires Protégées 2030, ainsi que d'œuvrer à la restauration des écosystèmes marins. Nous aimerions vous présenter nos positions sur ces dossiers politiques à venir, et échanger sur vos priorités pour la présidence européenne ainsi que sur votre agenda politique autour de l'océan, dont le *One Ocean Summit* annoncé par le Président de la République, Emmanuel Macron.

Éradiquer la surpêche, éliminer les impacts négatifs des activités de pêche (comme la destruction des fonds marins et les prises accessoires d'espèces sensibles) constituent également **des actions climatiques**. La surpêche et les pratiques de pêche destructrices ont été les principales causes de l'appauvrissement de la biodiversité marine au cours des 40 dernières années⁸. Nous savons également aujourd'hui qu'elles compromettent gravement la résilience des écosystèmes marins, des poissons et autres espèces aux impacts du changement climatique ainsi que leur capacité à l'atténuer⁹. À ce titre, la révision de la **Directive sur la taxation des produits énergétiques** devrait permettre de mettre fin à la détaxe sur le carburant dont bénéficient actuellement les navires de pêche et qui nuit gravement au climat et à nos océans. Les crises du climat et de la biodiversité constituent des menaces interconnectées et grandissantes pour l'humanité et la biosphère, qui nécessitent une application rapide et décisive de l'Accord de Paris, du Pacte Vert pour l'Europe, et de la Stratégie UE 2030 en faveur de la biodiversité.

⁷ Cela signifie garantir : (1) le suivi de tous les navires de pêche de l'UE sans exception, (2) la déclaration de toutes les captures de pêche, (3) l'installation de systèmes de surveillance électronique à distance sur les navires de plus de 12m, (4) la traçabilité de tous les produits de la mer, y compris ceux transformés et en conserve ; et (5) une transparence accrue sur l'application des mesures adoptées. Pour plus de détails, veuillez consulter les documents de la coalition européenne de contrôle de la pêche (The Environmental Justice Foundation, Oceana, Seas At Risk, The Nature Conservancy et WWF de même que Client Earth, The Fisheries Secretariat, Our Fish et Sciaena): [Pêche à petite échelle : Constats et avantages de la localisation et de la déclaration des captures](#) ; [Making seafood in the EU traceable](#) ; [Remote Electronic Monitoring and Privacy: Facts, solutions and benefits](#) ; [Measuring the success of Remote Electronic Monitoring programmes in European waters](#) .

⁸ [IPBES \(2019\)](#) Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques.

⁹ [GIEC \(2019\)](#) Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution.

La France, avec son histoire et son vaste espace maritime, se doit de porter la protection de l'océan au premier plan et de prendre des décisions fortes et ambitieuses sur le continent mais aussi dans les territoires d'Outre-mer. **Nous vous appelons, Madame la Ministre, à conduire avec détermination l'Europe vers une pêche plus durable, plus respectueuse du milieu marin et du climat, pour les générations présentes et celles à venir.**

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.

Pascale Moehrle



Directrice Exécutive, Oceana en Europe

Au nom de :

BirdLife Europe and Central Asia
BirdWatch Ireland
ClientEarth
The Danish Society for Nature Conservation
Des Requins et Des Hommes (DRDH)
Dutch Elasmobranch Society
Ecologistas en Acción
The Fisheries Secretariat
France Nature Environnement
Fundació ENT
Longitude 181
LPO
MedReact
Oceana
Our Fish
Sciaena
Seas At Risk
WWF

